

SAINT-SEB'

Le magazine de la ville et de l'habitat

le mag



Les commerçant·es
du centre-ville
s'unissent

► p. 8-11 | DOSSIER | Code de la rue : mieux partager l'espace public

p. 5 | EN ACTION | Élections municipales : mode d'emploi p. 6 | EN BREF | Budget participatif
p. 7 | EN VILLE | La rue des Bignons sécurisée p. 12 | EN VALEUR | Un terrain pour toutes
p. 13 | SERVICE | Le réseau bénévolat récompensé

L'esprit commerçant

Les commerçantes et commerçants du centre-ville se réunissent au sein de l'association Esprit Bourg Saint-Seb. Objectif : créer du dynamisme et de la convivialité en favorisant le lien et en proposant des animations en cœur de ville.



L'association des commerçant·es du centre-ville Arcades change de nom et devient Esprit Bourg Saint-Seb. "C'est une manière de lui redonner un nouveau souffle", explique Agnès Pouvreau, opticienne et co-présidente de l'association.

Composé d'une vingtaine de membres, ce collectif largement renouvelé croit au potentiel du centre-ville. "On voit bien que les habitant·es sont très attaché·es au bourg et à ses commerces. Ce qui est important, c'est d'y garder une certaine diversité, du dynamisme et de la convivialité", juge-t-elle.

Les adhérentes et adhérents, qui se réunissent régulièrement pour des

JEU

Le club de basket de Saint-Sébastien-sur-Loire a remporté le dernier appel à projets "Sport au féminin" en proposant l'organisation d'un évènement festif, sportif et solidaire autour du sport féminin (voir p. 12).

Gagnez 5 mini-paniers de basket,
en répondant à la question suivante,
jusqu'au dimanche 22 février
sur saintsebastien.fr :

Quel est l'animal présent sur le logo du club de basket de Saint-Sébastien ?
Un kangourou ; Un héron ; Une grenouille.



Dialoguez avec nous



[www.facebook.com/
stsebsurloire](https://www.facebook.com/stsebsurloire)



[www.youtube.com/
@stsebsurloire](https://www.youtube.com/@stsebsurloire)



[www.instagram.com/
stsebsurloire](https://www.instagram.com/stsebsurloire)

réunions de travail et de manière plus informelle lors d'afterworks (temps conviviaux après le travail) dans le bourg, placent sur plusieurs projets futurs.

"L'idée est de mettre en lumière les commerçants qui travaillent au quotidien, de créer du lien, de mettre en place des animations spécifiques et de s'inscrire dans certains évènements organisés dans le bourg, comme le marché de Noël par exemple", confie-t-elle.

Justement, le collectif était présent début décembre, lors de la dernière édition, pour organiser le jeu de la roue, une tombola ludique pour gagner des bons d'achat.

En outre, Esprit Bourg, qui porte la voix de tous les commerçant·es du centre-ville, est aussi un interlocuteur privilégié de la Municipalité lorsqu'il s'agit de projets d'aménagement.

Pour tout connaître des animations mises en place et profiter d'offres promotionnelles, rendez-vous sur

[f Esprit Bourg Saint Sébastien sur Loire](#) et [espritbougsaintseb](#)



3 questions à...

Thomas Boucher

Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire

1 LA CUVE DE LA GALTIERE A ÉTÉ REMISE EN PLACE (voir p. 4). QUE REPRÉSENTE POUR VOUS CETTE INSTALLATION ?

Cela a été un véritable plaisir de retrouver cette cuve, symbole de notre histoire maraîchère. Après des travaux de sécurisation nécessaires, comme nous nous y étions engagés, nous avons souhaité la remise en place de la cuve et de la fresque. Notre patrimoine doit être valorisé. Cela a été le cas avec l'exposition d'anciennes cartes postales sur le boulevard des Pas Enchantés. C'est également le cas avec les trois fresques déjà remises en état dans la ville. Connaître notre ville et notre histoire permet de rester curieux et de mieux appréhender notre environnement et notre avenir.

2 LE SPORT AU FÉMININ EST ÉGALEMENT À L'HONNEUR DANS CE MAGAZINE (voir p. 12). POURQUOI CETTE VALORISATION ?

La dimension sportive de la ville n'est plus à démontrer. Nous comptons ainsi plus de 10 000 licencié·es qui, chaque année, rejoignent l'une de nos 45 associations sportives. Par nos politiques publiques, nous souhaitons garantir de bonnes conditions de pratique, mais également promouvoir certains axes, dont l'égalité femmes-hommes. Ainsi, depuis 2024, nous avons récompensé six clubs ayant mis en place des actions innovantes. Nous avons pu mesurer les bénéfices de ces démarches volontaristes en faveur de la mixité.

3 LE RÉSEAU DES BÉNÉVOLES A ÉTÉ RÉCOMPENSÉ LE 17 DÉCEMBRE DERNIER (voir p. 13). COMMENT PERCEVEZ-VOUS CETTE MISE EN VALEUR ?

C'est évidemment une énorme satisfaction pour les bénévoles, mais aussi les agentes du CCAS mobilisés sur ce projet. Cette initiative pionnière est issue des groupes de travail de notre démarche Ville Amie des Aînés, qui a été elle-même récompensée du label OR en 2024. C'est important d'innover sur les politiques liées au vieillissement de la population. Nous connaissons les enjeux de demain. À nous de les anticiper en faisant en sorte, qu'habitant·es, acteurs et actrices du territoire et de la Ville travaillent main dans la main.



Hôtel de Ville - Place Marcellin Verbe -
BP 63329 - 44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex
Tél. 02 40 80 85 00

Courriel : communication@saintsebastien.fr

Directeur de la publication : Thomas Boucher
Rédacteur en chef : Thomas Mabileau

Rédaction : Sabrina Petit, Ronan Le Borgne,
Alexandre Guyonnaud

Photos : Johann Jolivet

(sauf crédit photo et banque d'images)

Maquette : Peuplades

Mise en page : Elodie Tremblay

Impression : Imprimerie Allais

Distribution : Mediaposte

Tirage 16 700 exemplaires

ISSN : 1624-527X

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC. **IMPRIM' VERT**



EN IMAGES



DES INSTANTS DE NEIGE HORS DU TEMPS...

Pendant deux jours, toute la ville s'est parée d'un impressionnant manteau blanc. Boules de neige, bonhommes, jeux de glisse... Les enfants (et pas que !) ont particulièrement apprécié ces beaux moments, assez rares dans notre région.

UNE PEINTURE POUR SE SOUVENIR DU MARAÎCHAGE

Les Amis de Saint-Sébastien et les élus·es de la Ville ont inauguré vendredi 19 décembre le nouveau bassin de la Galtière, en présence de l'artiste Diana Taubin. La peinture rappelle notamment que Saint-Sébastien a été l'une des premières villes à cultiver le muguet.



DES BÉNÉVOLES MIS·ES À L'HONNEUR

Le 13 janvier dernier, associations, entreprises et instances participatives étaient conviées à l'hôtel de ville pour la traditionnelle cérémonie des vœux. A cette occasion, 7 bénévoles particulièrement impliqué·es dans la vie de la commune ont reçu la médaille de la Ville.

DU VERT !

En janvier, c'était le temps des plantations sur le boulevard des Pas Enchantés. 50 arbres et 22 cépées ont pris racine tout au long des 4,3 km de cet axe, et les massifs ont pris forme grâce à des vivaces et à des plantes arbustives. Tout va s'étoffer progressivement, vivement le printemps !



LE MAIRE ADRESSE SES VŒUX

Mardi 20 janvier, les Sébastiennais·es se sont retrouvé·es à l'ESCALL à l'occasion de la cérémonie des vœux, dans une ambiance détendue et conviviale. Le maire, Thomas Boucher, a présenté les projets phares de l'année à venir.



Élections municipales : mode d'emploi

La prochaine élection municipale se déroulera dimanche 15 mars prochain (et le 22 mars en cas de second tour). Voici un tour d'horizon de l'essentiel à savoir.

POUR QUI VOTE-T-ON ?

Les élections municipales permettent d'élier **les membres du conseil municipal** pour un mandat de **six ans**. Une fois élue·s, les conseiller·ères municipaux·ales se réunissent et **élisent le maire de la commune**, au scrutin secret et à la majorité absolue. Depuis 2014, ces élections municipales permettent aussi de désigner les conseiller·ères municipaux·ales qui siégeront en tant que conseiller·ères communautaires à Nantes Métropole. Les noms de ces dernier·ères seront indiqués sur le même bulletin, les électeurs et électrices n'auront qu'un seul bulletin à mettre dans l'urne.

UN OU DEUX TOURS ?

Le nombre de tours dépend des résultats du premier vote.

- ▶ **1^{er} tour (15 mars)** : si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 % des voix), elle remporte l'élection et se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir.
- ▶ **2^e tour (22 mars)** : si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix au 1^{er} tour peuvent se maintenir (les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent toutefois fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %). La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.



QUI PEUT VOTER ?

Pour pouvoir voter, il faut :

- ▶ être âgé·e d'au moins **18 ans** ;
- ▶ être **citoyen·ne français·e** ou d'**un pays de l'Union européenne** ;
- ▶ être inscrit·e sur les **listes électORALES de la commune** (attention : pour participer à ce scrutin, il fallait s'inscrire avant le 4 février, sauf cas très particuliers).

J'AURAI 18 ANS AVANT LE 15 MARS 2026

Vous pouvez voter aux élections municipales. Votre inscription sur les listes électORALES est **automatique** si vous avez été recensé·e pour participer à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer votre inscription auprès du service Élections de la mairie jusqu'au 5 mars.

COMMENT VÉRIFIER MON INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES ?

Vous pouvez vérifier sur service-public.gouv.fr

JE NE PEUX PAS ME DÉPLACER LE JOUR J, COMMENT FAIRE ?

Vous pouvez établir **une procuration** qui permet de donner le droit de voter à une personne de votre choix, appelée mandataire. Celle-ci doit, elle aussi, être inscrite sur les listes électORALES de la commune et devra se rendre dans votre bureau de vote.

La demande doit être faite auprès de la Police nationale ou du tribunal judiciaire de Nantes, munie de votre pièce d'identité. Il est possible de télécharger à l'avance le formulaire de demande sur service-public.gouv.fr

Par précaution, il est conseillé d'anticiper cette démarche !

▶ Contact : service Élections
02 40 80 85 32

Retrouvez toutes les
infos pratiques en
scannant le QR Code



EN BREF

Budget participatif : c'est l'heure de soumettre vos idées !

Pour la 3^e année consécutive, vous avez la possibilité d'agir pour votre ville. Jusqu'au vendredi 27 mars, déposez votre projet sur la plateforme jeparticipe.saintsebastien.fr.

Comme l'an dernier, un budget de 90 000 € est alloué à cette initiative. À titre individuel ou collectif, toute personne habitant, travaillant ou étudiant sur le territoire et âgée de plus de 11 ans peut proposer un projet. Les associations peuvent aussi participer.

En 2025, pour la deuxième édition, 50 projets ont été déposés et 8 ont été soumis aux votes de plus de 1000 citoyennes et citoyens. Trois ont finalement été lauréats :

- l'installation de jeux dans le parc de la Maison des Associations René Couillaud,
- la création d'un parcours de street art,
- l'aménagement d'un observatoire ornithologique sur l'île Pinette.

► **Infos sur le règlement du dispositif, consultation des précédentes éditions, dépôt et suivi des nouveaux projets sur la plateforme participative : jeparticipe.saintsebastien.fr**



Erasmus : un séjour à Bruxelles attend les 15-17 ans !

Du 19 au 23 octobre 2026, 16 jeunes Sébastiennaises et Sébastiennais se rendront à Bruxelles pour un séjour culturel dans le cadre du dispositif Erasmus+.

Objectifs de ce voyage supervisé par 3 encadrant·es de la Ville : découvrir Bruxelles, ses lieux emblématiques ainsi que ses institutions européennes et surtout vivre une expérience collective citoyenne et engagée très valorisante.

Les conditions pour candidater : être âgé·e de 15 à 17 ans (au moment du séjour) et résider à Saint-Sébastien. Ils et elles devront exprimer leur motivation à travers un contenu (texte, vidéo, dessin...) et participer à six réunions préparatoires pour construire le projet ensemble.

- **Intéressé(e) ? Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au vendredi 13 février 2026 à dispositifsjeunes@saintsebastien.fr**



NOUVELLES ACTIVITÉS

RESTAURANT KEBAB

Le nouveau restaurant Lezzet Food ouvre place de l'Eglise, au 10 rue du capitaine Sevestre. Vous y trouverez des kebabs, burgers, tacos, paninis, grillades, sandwichs végétariens, desserts et boissons à consommer sur place dans une salle accueillant 40 couverts, ou à emporter.

OUVERT 7 j/7, de 11 h à minuit
Contact : 09 56 83 77 41

RESTAURANT BISTROT-GRILL

Une nouvelle enseigne a ouvert ses portes dans la zone de loisirs, au 14 rue Marie Curie. Le Chêne propose des viandes, poissons, pizzas, tapas et planches apéritives, sans oublier des entrées, desserts et cocktails, le tout dans un esprit bistrot-grill.

OUVERT 7j/7, de 12 h à 14 h et 19 h à 22 h
Infos et contact : lechenefamily.fr et 02 28 02 25 65



La rue des Bignons sécurisée

Très fréquentée, la rue des Bignons est désormais définitivement passée en sens unique d'ouest en est, du rond-point des Bignons vers la rue des Déportés, dans le cadre du programme "Ville apaisée".

Après deux réunions publiques organisées pour recueillir les attentes des riverain·es et présenter le nouveau plan de circulation, les travaux ont été réalisés cet automne. L'objectif était de réduire et d'apaiser le trafic sur cet axe particulièrement passant. La vitesse est désormais limitée à 30 km/h. Le double sens a été maintenu uniquement pour les bus, et un chaucidou a été aménagé afin de sécuriser les déplacements des cyclistes. Les travaux ont également permis la réfection de l'enrobé de la chaussée et la création de parterres végétalisés.

VILLE APAISÉE : UNE ÉVALUATION EN 2026

Cette année, Nantes Métropole doit engager une évaluation de la circulation sur l'ensemble de la commune. La Ville entend bien dresser le bilan des changements déjà mis en place : ce qui fonctionne, ce qui doit être ajusté et ce qui crée encore des difficultés.

L'objectif est double : consolider les améliorations (sécurité, lisibilité, fluidité, apaisement) et corriger ce qui doit l'être. L'évaluation s'appuiera sur des mesures (trafic, vitesse, sécurité) et les retours des habitant·es, des commerçant·es et des usager·ères. Les données recueillies guideront les décisions afin d'orienter les futurs aménagements là où ils seront réellement utiles.

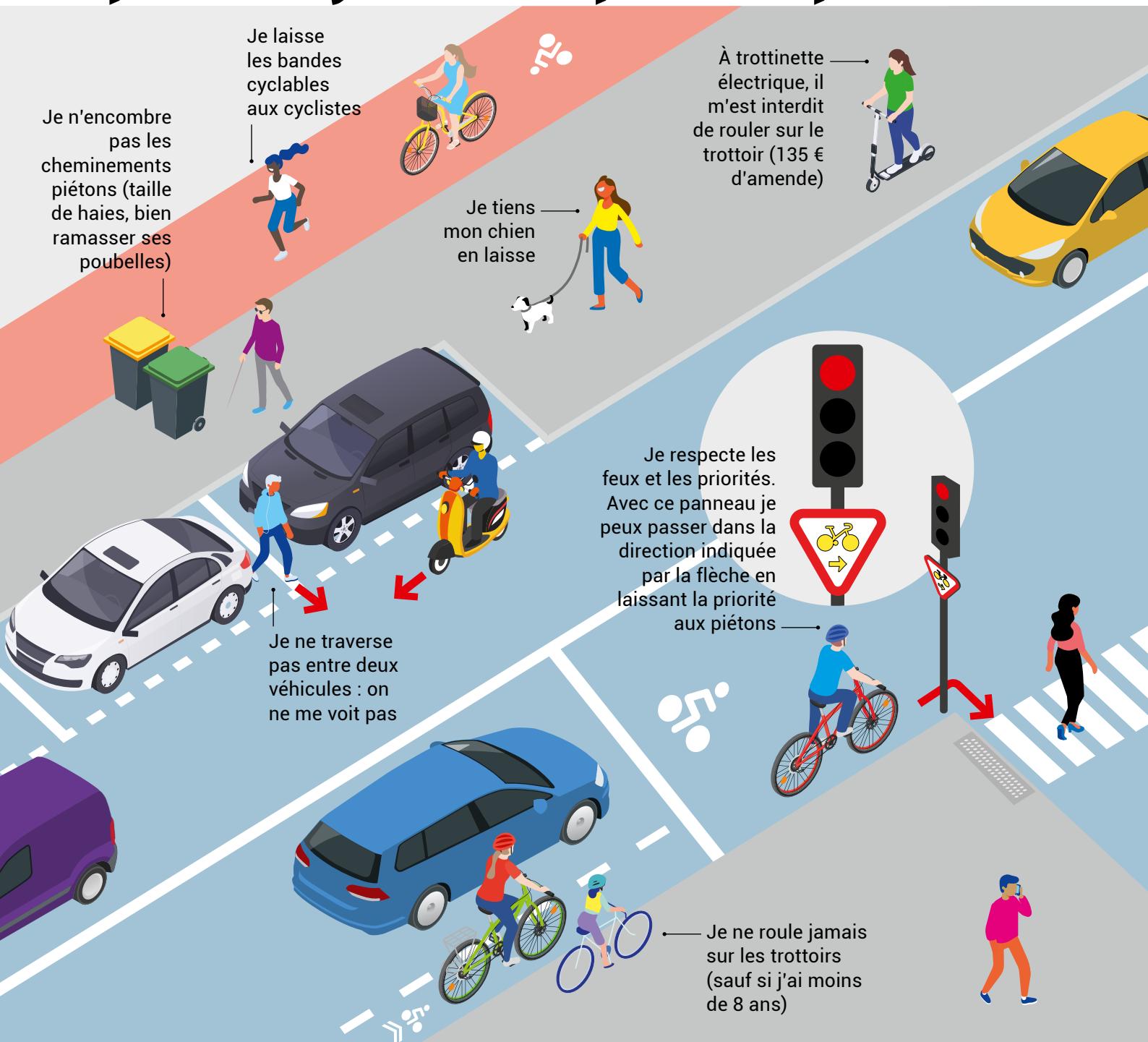


Un parcours motricité au bois Praud

Un nouveau projet porté par des habitant·es dans le cadre du budget participatif 2024 vient de voir le jour. Six structures en bois ont été installées au bois Praud, au cœur du quartier de la Martellière. Elles constituent un parcours sensoriel et de motricité pour les enfants. Réparties sur l'ensemble du bois, ces installations permettent de tester son agilité et son équilibre, de grimper et de bouger à l'air libre, en complément de l'aire de jeux existante équipée d'un toboggan.

► Coût : 28 500 €

Code de la rue : mieux partager l'espace public





6 km/h

Vitesse maximale autorisée pour les trottinettes non électriques sur les trottoirs. Au-delà, la circulation doit se faire sur la chaussée ou sur les pistes cyclables.



80 %

des personnes malvoyantes déclarent que les poubelles et obstacles sur les trottoirs sont leur principale difficulté de déplacement en ville (source Fédération des Aveugles de France).



135 €

Montant de l'amende pour un chien non tenu en laisse sur l'espace public.



35 tourne-à-droite ou gauche cycliste

existent en ville. Ils permettent de réduire les conflits entre cyclistes et piétons, lorsqu'ils sont correctement respectés. Un gain de fluidité, à condition de céder systématiquement le passage aux piétons.

Le saviez-vous ?

Depuis 2008, un décret a instauré un code de la rue en complément du code de la route. Le principe est de considérer l'espace public "de façade à façade" en indiquant les règles à suivre sur les trottoirs, les aménagements cyclables, etc. Son but : encourager un partage plus équilibré de l'espace public.

Une hausse de 400 % des trottinettes en 10 ans

"Elle a le droit d'être sur le trottoir cette trottinette ?" Comme Sandra, nous sommes nombreux à nous interroger sur les règles de circulation. Avec l'arrivée de nouveaux types de mobilités (trottinettes, hoverboards, gyroroues) et l'accroissement du vélo sous toutes ses formes (vélo électrique, vélo cargo, vélo longtail...), nos modes de déplacement évoluent.

Ces modes de transport ont ainsi été respectivement multipliés par 5 pour les trottinettes et par 3 pour les vélos en dix ans (source CEREMA). Pourtant, la cohabitation peut être apaisée, à condition de respecter quelques règles de base. Le principe général est assez simple : quel que soit mon mode de déplacement, **j'applique le principe général de prudence du plus fort vis-à-vis du plus vulnérable** (décret 2008-754). En tant que cycliste : je fais attention aux piétons. En tant que conducteur·rice d'un deux-roues motorisé : je fais attention aux cyclistes et aux personnes circulant à pied. En tant qu'automobiliste : je fais attention aux motocyclistes, aux cyclistes et aux personnes circulant à pied.

Vrai / **Faux**

Les automobilistes doivent donc être les plus prudent·es et surtout modérer leur vitesse. En cas de choc avec un piéton à 30 km/h, le taux de survie est de 90 %. Il passe à 20 % à 50 km/h (source Organisation mondiale de la santé). Les piétons sont donc prioritaires sur tous les autres modes de transport mais doivent aussi rester prudent et bien anticiper les réactions des autres usager·ères de l'espace public.

CONSEILS POUR UN PARTAGE HARMONIEUX DE L'ESPACE PUBLIC

- ▶ Faire preuve de courtoisie, d'amabilité et de prévention envers les autres usager·ères, offrir son aide, céder le passage aux plus vulnérables, remercier.
- ▶ Être attentif·ve à l'environnement, ne pas utiliser de distracteur (téléphone, casque, écouteurs), observer le contexte pour anticiper, agir et réagir de manière adaptée.
- ▶ Être visible et prévisible, en adoptant des comportements clairs et en respectant les limitations de vitesse afin de réduire les risques de surprise, d'incompréhension et de collision.

En dehors des règles de circulation, **de nombreuses situations peuvent nuire à nos déplacements et à la bonne cohabitation urbaine**. Afin de les prévenir ou d'en atténuer les effets, appliquons quelques règles d'organisation et de civisme :

- ▶ Les jours de ramassage, je dispose ma poubelle pour ne pas qu'elle gêne la circulation des piétons.
- ▶ J'entretiens mes haies pour ne pas gêner la circulation des usagers de la rue.
- ▶ Je ramasse les déjections de mon animal pour préserver la propreté et respecter le travail des agent·es de la ville.
- ▶ Je tiens mon animal de compagnie en laisse et le surveille attentivement lorsque je le promène dans l'espace public.
- ▶ Dans les transports en commun, je laisse les places prioritaires aux personnes vulnérables (personnes âgées, enceintes, à mobilité réduite).

Quelques règles de base qui permettent à Saint-Sébastien, comme ailleurs, de profiter des espaces publics quel que soit son mode de transport !

**Scannez le QR Code pour consulter
l'intégralité du code de la rue**



Sur un chemin à vélo, je double une personne âgée à 20 km/h. Ce n'est pas dangereux.

Vrai et Faux : Les piétons sont les plus vulnérables et sont toujours prioritaires sur une zone partagée. Les cyclistes doivent adapter leur vitesse et leur trajectoire à la présence et au profil des piétons. La vitesse et la proximité avec le danger sont perçues de manière différente en fonction de l'âge et de la situation de chacun·e.

Les piétons peuvent traverser n'importe où sans risque.

Faux : Les piétons doivent utiliser les passages protégés lorsqu'ils se trouvent à proximité (50 m). Traverser hors passage augmente fortement le risque d'accident. Rendre visible son intention de traverser facilite l'anticipation des autres usagers.

Circuler à deux sur une trottinette électrique est autorisé.

Faux : Les trottinettes électriques sont strictement limitées à **une seule personne**. Le transport d'un·e passager·ère augmente fortement le risque de chute et allonge la distance de freinage. Le non-respect de cette règle peut entraîner une amende de 135 €.

Les écouteurs sont autorisés à pied, à vélo/trottinette et en voiture.

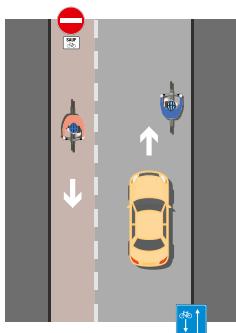
Vrai et Faux : À pied, le port d'écouteurs est autorisé mais déconseillé, car il réduit l'attention et peut augmenter le risque d'accident.

À vélo et en trottinette, les écouteurs et casques audio sont interdits, afin de rester attentif·ve à l'environnement sonore.

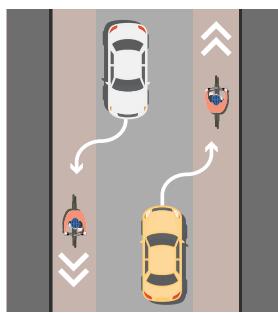
En voiture, le port d'écouteurs est également interdit pour le conducteur. Seuls les dispositifs mains libres intégrés aux véhicules sont autorisés.

Quel que soit le mode de déplacement, rester à l'écoute de son environnement est essentiel pour la sécurité de toutes et tous.

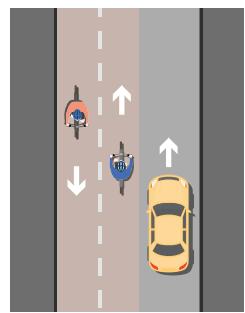
RAPPEL DES RÈGLES DE COHABITATION VÉLO/VOITURE



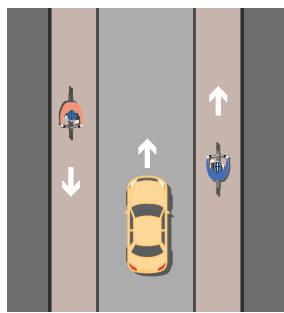
Double sens cyclable



Chaudidou



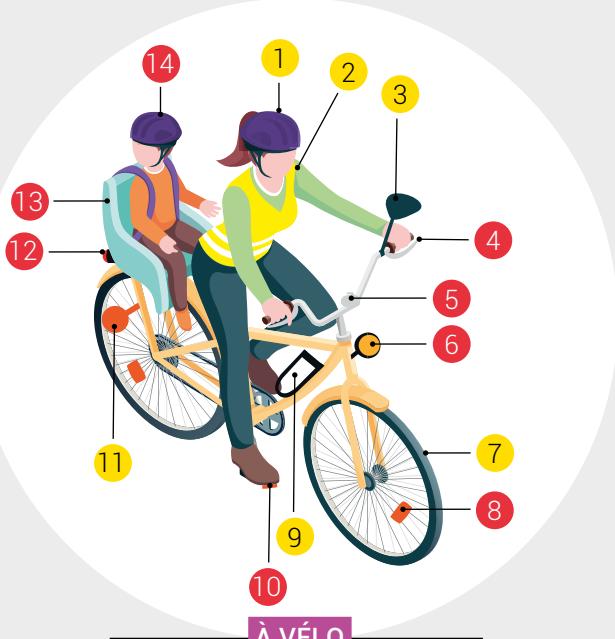
Piste bi-directionnelle



Sens unique tête-bêche

BIEN ÉQUIPÉ·E, MIEUX PROTÉGÉ·E !

Obligatoires ou fortement conseillés, les équipements sont faits pour vous protéger. Leurs rôles ? Vous rendre plus visibles et réduire la gravité des blessures en cas d'accident.



Équipements obligatoires

- 4 | Freins avant et arrière
- 5 | Avertisseur sonore
- 6 | Feu jaune ou blanc et catadioptre blanc
- 8 | Catadioptre de roue orange
- 10 | Catadioptre de pédale orange
- 12 | Feu et catadioptre rouges
- 13 | Siège homologué enfant (- de 5 ans)
- 14 | Casque enfant (- de 12 ans)

Équipements fortement conseillés

- 1 | Casque
- 2 | Gilet rétro-réfléchissant (hors agglomération : nuit et mauvais temps)
- 3 | Rétroviseur
- 7 | Pneus correctement gonflés
- 9 | Antivol en U
- 11 | Écarteur de danger



EN Trottinette électrique

Équipements obligatoires

- 4 | Avertisseur sonore
- 5 | Système de freinage
- 6 | Feu de position avant (blanc ou jaune) et arrière (rouge)
- 7 | Catadioptre avant (blanc), arrière (rouge) et latéraux (orange)

Équipements fortement conseillés

- 1 | Casque
- 2 | Gilet rétro-réfléchissant (hors agglomération : nuit et mauvais temps)
- 3 | Rétroviseur

Je ne modifie pas les caractéristiques de mon engin : le débridage est interdit et l'amende coûte 135 euros.



© HLRB Studio

Un terrain pour toutes

Lauréat de l'appel à projets de la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire en faveur du développement du sport féminin, le projet porté par Coralie Corbineau prendra vie le 4 avril 2026, au gymnase du Douet. Membre du comité administratif du Saint-Sébastien Basket Club (SSBC) et présidente de l'association Singulières, elle propose un événement mêlant sport, prévention santé et égalité femmes-hommes.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville a lancé un appel à projets à destination des associations sportives locales afin de développer la pratique sportive au féminin et de promouvoir l'égalité femmes-hommes. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet imaginé par Coralie Corbineau, convaincue que "le sport féminin mérite d'être mieux compris et mieux accompagné".

S'appuyant sur un constat national préoccupant selon lequel **43 % des adolescentes abandonnent toute pratique sportive**, contre 24 % des garçons, ce projet entend répondre aux freins spécifiques rencontrés par les jeunes filles à l'adolescence. Puberté, image du corps, manque de modèles féminins ou enjeux de santé propres aux femmes restent encore trop peu

"Le sport féminin mérite d'être mieux compris et mieux accompagné"

pris en compte dans le monde sportif. "Il y a une vraie raison physiologique derrière certaines difficultés" rappelle-t-elle.

Pensé comme un temps fort festif, sportif et solidaire, l'événement " Sport



Retrouvez l'événement
« Sport au féminin »
le 4 avril au **gymnase du Douet**

Association Singulières :
singulieres-nantes.fr

Saint-Sébastien Basket Club :
saint-sebastien-basket.fr

au féminin " proposera des matchs de basket féminins et un match de gala, des animations ludiques et intergénérationnelles, ainsi qu'un village prévention-santé animé par des professionnelles de l'association Singulières. Des ateliers autour du cycle menstruel, de la santé mentale, de l'alimentation, du sommeil ou du rapport au corps permettront d'aborder ces sujets sans tabou.

Une attention particulière sera également portée à la formation des entraîneurs. Un atelier spécifique leur sera proposé afin de mieux comprendre les enjeux liés à la puberté, aux cycles menstruels ou au retour à la pratique après une maternité. "Les coachs ont un rôle essentiel pour aider les jeunes filles à persévérer et à s'épanouir", rappelle Coralie Corbineau.

Co-construit par le SSBC, l'association Singulières et la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire, ce projet veut s'inscrire dans la durée et ambitionne de faire du sport un espace d'égalité, d'expression et d'épanouissement.

Le réseau bénévolat récompensé



Gouter de printemps organisé avec les bénévoles

Le 17 décembre dernier, la Ville a reçu le prix coup de cœur dans le cadre des Trophées idealCO des héroïnes et héros du territoire. Ce prix récompense la création du réseau bénévolat en faveur des seniors.

Une belle dynamique solidaire



Retrouvez le témoignage de Valérie Magouet

IdealCO met à l'honneur des initiatives innovantes et profondément humaines au service de l'intérêt général. Parmi les 46 projets sélectionnés, celui porté par le service Seniors du CCAS de la Ville s'est distingué. Depuis 2021, dans le cadre de la démarche Ville Amie des Aînés, un réseau de bénévoles s'est mobilisé pour agir au plus près des seniors de la commune.

Face à un enjeu majeur, l'isolement des personnes âgées, le service Seniors a su fédérer des Sébastiennais·es souhaitant s'engager avec le désir de créer du lien et de partager des moments simples mais essentiels. Tout au long de l'année, les initiatives se multiplient : balades partagées, accompagnement aux activités du service Seniors (ateliers cuisine, activités intergénérationnelles...), temps conviviaux festifs à Noël et en été, visites à domicile... La preuve d'une belle dynamique solidaire !



LE RÉSEAU BÉNÉVOLAT C'EST :

- 17 personnes bénévoles
- 20 seniors en moyenne participent à chaque activité



Jean, usager du service et Pascale, bénévole

“ Je fais partie du réseau bénévolat depuis sa création. Une fois à la retraite, je souhaitais rendre service, confie Pascale. Je participe à l'atelier cuisine chaque semaine. Ensemble, on cuisine puis on partage un repas, toujours dans la bonne humeur. Ce réseau permet de faire de belles rencontres. Des amitiés se créent à la fois entre seniors et entre bénévoles et seniors, c'est mon cas avec Jean. ”

Valérie Magouet, agent au service Seniors

“ La remise de cette récompense est une très belle reconnaissance d'un travail de longue haleine mené par le service, confie Valérie Magouet, agent du service Seniors en charge du projet. Crée à la suite du confinement, le réseau fonctionne aujourd'hui pleinement grâce à l'engagement des bénévoles. Leur présence est essentielle pour offrir aux seniors de véritables moments de partage. ”

TRIBUNES

En application de la loi "démocratie et proximité" du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de l'opposition du conseil municipal.

GROUPES D'OPPOSITION

LA GAUCHE ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Le mois dernier, le conseil municipal enfant (CME) a été mis à l'honneur pour fêter les 40 ans de sa création. A cette occasion M. Le Maire dans son édito a souligné que "**la jeunesse a la parole à Saint-Sébastien-sur-Loire**", et que "le label Ville Amie des Enfants, nous oblige à penser à hauteur d'enfants nos politiques publiques". Nous ne pouvons que souscrire à ces propos et c'est pourquoi nous avons été déçu.es par la réponse apportée aux retours négatifs des enfants quant à la qualité de la restauration scolaire. Nous ne nions pas les difficultés d'adaptation du nouveau système de restauration mais inviter les parents à la cantine pour juger par eux-mêmes de sa qualité montre que **le monde des adultes a encore du mal à prendre la parole de l'enfant en considération**. Pourtant l'expression des jeunes et des enfants doit être un réel levier de la décision publique. A nous d'imaginer les outils pour porter leurs voix et **reconnaître leur place dans la cité**. Les premières propositions du nouveau CME vont dans ce sens avec la demande d'un encadré dans ce magazine pour faire connaître leurs travaux.

L'intervention d'un élu de la majorité à propos du **commerce de centre-ville** nous a stupéfait lors du dernier conseil municipal. Ce discours d'autosatisfaction, décrivant "un centre qui fonctionne, attractif et convivial" était très décalé des retours que nous font les habitant.es qui constatent disparition des commerces de bouche et déclin du commerce de proximité. Le réel engagement des commerçants et de leur association pour faire vivre **le centre-ville** est vain si celui-ci ne devient pas **un véritable lieu de vie**. Au moment du lancement de l'étude urbaine sur la place Cambronne, nous avions demandé quels étaient les grands principes de cet aménagement ? Au-delà de la requalification de l'espace public, ce sont les liaisons avec le reste de la ville qui doivent être (re)pensées, des lieux et des animations qui sont à développer pour accompagner une dynamique commerciale. Une concertation s'impose ici.

Demain, **nous devons construire et repenser la ville avec celles et ceux qui y vivent au quotidien** et innover pour la rendre plus vivante, durable et acceptable.

Hervé CAMUS, Christelle Dugast, Jean-Yves GUILLET :

saint.sebastien.ensemble@gmail.com

Laurent KEUNE BROEK : stsebencommun@gmail.com

SAINT-SÉBASTIEN HUMAINE ET NATURE

Nous arrivons au terme de notre mandat débuté en mars 2020. **Nous tenons tout d'abord à remercier les Sébastiennais.e.s que nous avons croisés ou qui nous ont interpellés au cours de ces 6 années**. Ces rencontres ont été riches en discussions et en enseignement. Nous avons porté au mieux votre parole en fonction de nos engagements et convictions politiques.

Le 15 mars prochain auront lieu, dans toutes les communes de France, **des élections pour élire l'équipe municipale qui dirigera les villes pendant les 6 prochaines années**.

Dans un très récent sondage⁽¹⁾, il apparaît que pour 2 Français sur 3, **les élections municipales sont les élections les plus "utiles", juste après le scrutin présidentiel**. Également, 66 % des Français pensent que ces élections peuvent avoir un impact sur leur quotidien. Pourtant, à moins de 2 mois du scrutin, 6 électeurs sur 10 n'ont pas encore fait leur choix définitif.

C'est une élection avant tout locale mais qui n'échappe pas complètement au contexte national. Dans les grandes agglomérations, pour un électeur sur 2, le choix du vote se fera en fonction d'enjeux locaux et nationaux. A l'heure où nous écrivons notre tribune, de nombreuses incertitudes demeurent sur la situation nationale.

Inscription sur les listes électorales

Afin de ne pas rater ce rendez-vous citoyen, **il faut bien entendu être inscrit.e sur les listes électorales**. Pour les jeunes qui ont eu 18 ans récemment ou qui les auront avant le 14 mars, l'inscription est automatique s'ils se sont faits recenser. Pour les autres personnes, qui viennent de s'installer dans la commune ou d'acquérir la nationalité française, **l'inscription est toujours possible jusqu'au 6 février**.

Absent.e le jour du scrutin ?

Pensez procuration ! Pour les modalités pratiques, renseignez-vous : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604>.

Merci encore pour votre soutien durant ce mandat. Les 15 et 22 mars prochain, allez voter. Nous comptons sur vous pour poursuivre notre engagement pour 6 nouvelles années !

⁽¹⁾Sondage Elabe et Berger-Levrault réalisé pour BFMTV et La Tribune Dimanche les 2 et 3 janvier 2026

Vos élu.e.s : Michel CAILLAUD, Christine LE MENTEC-TRICAUD, Pascal COSTENOBLE

En application de la loi "démocratie et proximité" du 27 février 2002, cette demi-page est consacrée à l'expression de la majorité du conseil municipal.

GROUPE MAJORITAIRE

Le budget participatif, une dynamique citoyenne confirmée

La troisième édition du budget participatif est lancée. Dans la continuité des deux premières, nous nous réjouissons de voir ce dispositif se poursuivre et s'ancrer durablement dans la vie locale. Il témoigne du dynamisme de la participation citoyenne à Saint-Sébastien-sur-Loire et de l'envie des habitants de s'impliquer concrètement dans leur commune. Nous avons par ailleurs eu une hausse de fréquentation entre le premier et le deuxième matérialisant ainsi l'efficacité de ce budget participatif. C'est un outil précieux de démocratie locale, qui favorise l'échange, la co-construction et l'émergence d'initiatives au service de l'intérêt général. Nous rappelons la possibilité d'y participer dès 12 ans ou encore en association ou collectif. Après deux années à plus de 50 projets déposés, nous attendons vos contributions pour continuer de réinventer la ville.

Des vœux qui confirment votre attachement à notre territoire

Le mois de janvier a été riche en temps d'échange et de partage. Les vœux au monde associatif, aux commerçants et aux instances participatives devant plus de 250 personnes ont pu permettre de remercier l'investissement de nos bénévoles. Lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population devant plus 600 personnes, nous avons pu mettre en valeur les acteurs de notre territoire et nos principales réalisations. Future piscine So Pool, gymnase des Savarières, cours végétalisées, boulevard des Pas enchantés, forum des aidants, autant de projets pour l'amélioration de votre qualité de vie. Les très nombreux échanges autour de notre traditionnelle galette nous ont permis de voir combien vous étiez attachés à notre territoire et à notre action.

Le repas des aînés pour le vivre ensemble

Vous étiez plus de 1 600 à participer au repas des aînés : six jours de fête, de sourires et de convivialité, qui ont une nouvelle fois montré l'importance de ces temps de rencontre. Ces moments chaleureux renforcent les liens et participent pleinement à la vie de notre commune. Votre présence témoigne de votre attachement à ces moments de partage utile au vivre ensemble.

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2025

ZAMMEL Nour	04/12
MEZIM Bright	05/12
DESHOUX Milo	05/12
DEPLAT PERROCHEAU Charlie	20/12
DONGMO Lycia	23/12
PAUGAM Lison	23/12
ROLLAND PEREIRA BERNARDO Camila	23/12
THÉPAUT Valentin	24/12
WALLON Gaspard	26/12
AUBRY MALINGE Robinson	29/12
DECLERCQ LE GARFF Margot	29/12
SOLAS Alba	29/12

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2025

LE MANACH Anne-Marie, veuve HALGAND	01/12
PERROUIN Michelle, veuve CHAVET	03/12
ELAIN Maurice	06/12
MOCA Christian	09/12
DUBOIS de la COTARDIÈRE Alain	09/12
GAUTIER Raymond	11/12
LAPORTE Yvon	12/12
LOUVARD Claude	12/12
ROUSSEL Annick, veuve BROISSIER	12/12
POIRON Joëlle, veuve CHARRIER	15/12
NAUD Lucienne, veuve MABIT	15/12
CHATELLIER Véronique	16/12
PAUVERT Marie, épouse GODARD	16/12
LE QUÉAU Jacqueline, veuve BOYER	21/12
COCHOIS Carmen, veuve ANTONI	21/12
SICARD Roland	21/12
MARAIS Maryvonne, veuve PRAUD	22/12
CADOREL Michelle	22/12
LAMY Sérena, veuve GUILBAUD	23/12
ZAKARIA Georges,	24/12
SOULARD Jacqueline, veuve DEMANGEAU	26/12
MARQUET François	27/12
SALTEL Michel	30/12

PRATIQUE

VIGILANCE : VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ



Une ou plusieurs personnes peuvent se présenter comme appartenant à un corps de métier reconnu d'utilité publique ou à une profession leur permettant d'accéder à des espaces privatifs (forces de l'ordre, agent·es de collecte des déchets, plombier·ères, agent·es EDF/GDF, agent·es de services publics, etc.).

Une fois à l'intérieur, ces individus créent une diversion afin de dérober des objets de valeur.

Quelques recommandations simples pour vous protéger :

- ▶ Évitez de laisser entrer à votre domicile une personne que vous ne connaissez pas, quelle que soit la raison avancée.
- ▶ Toute personne se présentant à votre domicile doit être annoncée à l'avance. Même en cas de port d'un uniforme, demandez systématiquement une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.
- ▶ Vérifiez toujours l'identité des personnes, y compris celles se réclamant de l'autorité publique, en utilisant un numéro de téléphone officiel (ne jamais utiliser un numéro fourni par la personne qui se présente).
- En cas de doute, ne laissez pas entrer la personne. Vous pouvez proposer de fixer un autre rendez-vous afin de disposer du temps nécessaire pour effectuer les vérifications utiles.
- ▶ **Si besoin, contactez le commissariat au 02 55 58 46 00, la police municipale au 02 40 80 86 03, ou composez le 17 en cas d'urgence.**

ANIMATION MUSICALE SENIORS

La médiathèque vous invite à un voyage musical **vendredi 13 février** à partir de 15 h 30, avec une diffusion de musique en direct pendant 45 minutes, suivie d'un échange.

- ▶ **Séance gratuite réservée aux seniors, sur inscription auprès du service Seniors : 02 40 80 85 75 ou serviceseniors@saintsebastien.fr**

DES ATELIERS AIDANT·ES/ AIDÉ·ES

Plusieurs temps sont organisés par le service Seniors pour les personnes aidantes et leurs proches aidé·es.

Les rendez-vous de février :

- **Atelier sur le sommeil** avec Marion Pietzak sophrologue, **mardi 10 février** 15 h à la Maison de la Petite Enfance (aidant·es).
- **Atelier massages à deux** avec Sandrine Gouret, socio-esthéticienne, **mardi 24 février** 15 h à la Maison de la Petite Enfance (aidant·es/aidé·es).
- ▶ **Gratuit sur inscription auprès du service Seniors : 02 40 80 85 75 ou serviceseniors@saintsebastien.fr**



Retrouvez le programme complet sur saintsebastien.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des ateliers de remise à niveau sont organisés pour les Seniors les **27 février et 5 mars** de 14 h à 17 h à la Maison de la Petite Enfance.

- ▶ **Gratuit sur inscription auprès du service Seniors : 02 40 80 85 75 ou serviceseniors@saintsebastien.fr (participation aux 2 ateliers nécessaire).**

DES ACTIVITÉS POUR VOTRE RETRAITE !

L'association Silver Anana organise des rendez-vous collectifs pour tester gratuitement son outil de propositions d'activités. Plusieurs permanences sont proposées les 5 mars, 9 avril, 7 mai, 11 juin et 9 juillet de 10 h à 12 h à la médiathèque.

- ▶ **Gratuit sur inscription auprès de Silver Anana : 06 75 59 31 44 ou bonjour@silveranana.com**

AGENDA

AGENDA CULTUREL

Dimanche 22 février, 16 h et 17 h 30, CIT

LA BROUILLE

Spectacle sans paroles, par le Théâtre Sirocco

Du sable, le ciel bleu... Une main apparaît, une autre survient peu après. Elles vont tenter de partager un petit coin de terre ensemble. Cela passe par la découverte de l'autre, le conflit, l'intolérance, la dispute, puis la réconciliation sous la pluie. Après la tempête, les humeurs s'apaisent, la tendresse et l'amour prennent place...

D'après le livre de Claude Boujon / Tout public à partir de 2 ans

Deux séances / Gratuit sur réservation en ligne : culture.saintsebastien.fr



MUSIQUE

Vendredi 6 février, 19 h

École de musique

MUSIQUES ACTUELLES ET JAZZ

Concert des élèves
Les élèves des ateliers
Musiques actuelles et jazz partagent leur univers musical avec le public.

Entrée libre

Infos : 02 40 80 85 15

Jeudi 12 février, 20 h

École de musique

CLAUDE MONET ET LA MUSIQUE

Concert des élèves
Bienvenue dans l'atelier de Claude Monet ! À l'occasion du centenaire de sa disparition, vous êtes invité·es à une promenade musicale sur les sentiers de l'impressionnisme.
Entrée libre dans la limite des places disponibles / Réservation recommandée au 02 40 80 85 15



Samedi 14 février, à 11 h et à 15 h

Médiathèque

UN VOYAGE MUSICAL

Animation musicale proposée en écho à l'exposition « Points de vue » des Photographes des 3 îles
Offrez-vous un moment en musique, installé confortablement. Une sélection de CD de la médiathèque sera mixée et diffusée en direct, faisant la part belle à la découverte et à l'évasion.
Tout public à partir de 8 ans
Durée : 1 h + temps d'échange pour celles et ceux qui le souhaitent.

Sur inscription au 02 40 80 86 20

Dimanche 8 mars, 17 h,
École de musique

LA FABRIKASONS COSMIC #3 par Ophonius

Musiciens et enseignants chercheurs en acoustique s'associent pour un concert original.

Tout public

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Réservation recommandée sur culture.saintsebastien.fr ou au 02 40 80 86 05

JEUNE PUBLIC

Jeudi 26 février, 16 h

Médiathèque

TÊTES EN BOIS

Par la compagnie En attendant la marée
Une marionnettiste et un musicien vous embarquent dans leur univers coloré et sonore. Une histoire de découverte et de partage.
Gratuit sur inscription au 02 40 80 86 20 ou sur mediatheque@saintsebastien.fr
Pour les enfants de 18 mois à 6 ans / Durée : 25 min.



BD

Vendredi 13 février, 18 h

Médiathèque

PITCH BD

Échanges autour de la BD
All you need is love ! Que vous soyez seul·e ou en couple pour la Saint-Valentin, quoi de mieux qu'une bonne romance pour réchauffer les cœurs et l'hiver ?
Accès libre / À partir de 16 ans

NUMÉRIQUE

Mardi 17 février, de 15 h à 17 h

Médiathèque

CAPSULE NUMÉRIQUE

Atelier animé par le conseiller numérique de la Ville

Créer sa propre bande dessinée numérique avec BDNF !

Sur inscription au 02 40 80 86 20 ou mediatheque@saintsebastien.fr
De 8 à 15 ans

DIVERS

Mercredi 18 février, de 15 h à 17 h

Médiathèque

LE LABO DES SCIENCES : DE LA GUITARE AUX ONDES SONORES

Ateliers scientifiques proposés par l'IESF (Ingénieurs Et Scientifiques de France des Pays de la Loire).

Ces démonstrations scientifiques utilisent la démarche expérimentale pour faire comprendre de façon simple les relations entre sciences et technologies dans notre vie de tous les jours.
Accès libre / Tout public

PROJECTION

Mercredi 25 février, 14 h

Médiathèque

CINÉ MANGA

Pour tous les amateurs d'animes japonais ou ceux qui souhaitent découvrir ce genre !

Sur inscription au 02 40 80 86 20 ou sur mediatheque@saintsebastien.fr
À partir de 9 ans
Durée : 1 h 30

AGENDA

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Samedi 21 février, de 9 h à 16 h

ESCALL

SALON NUMISMATIQUE

Par l'Association Numismatique Armoricaine (ANA)



L'association sébastiennoise réunit chaque mois des amateurs et amatrices de monnaies, billets, médailles ou jetons qui partagent une passion commune et enrichissent ainsi leurs connaissances tout en recherchant l'exemplaire qui leur manque.

Elle organise son 34^e salon annuel, réunissant une cinquantaine d'exposant·es professionnel·les et amateur·rices, qui seront présent·es pour répondre aux questions les plus pointues du public sur leurs collections originales.

Entrée libre / Petite restauration sur place

Infos : ana.france.free.fr

EXPOS

Du samedi 7 au dimanche 15 février
Médiathèque et gare d'Anjou

POINTS DE VUE

Par les Photographes des 3 îles



Cette année, les Photographes des 3 îles se sont scindé·es en quatre entités chargées de produire, chacune, une œuvre photographique sur un thème de leur choix. Synergie des individualités et diversité des regards s'associent pour capter l'attention du public.
Horaires : mardi au vendredi : 15 h à 18 h 30, samedi : 10 h à 12 h 30 / 15 h à 18 h 30, dimanche : 15 h à 18 h 30

Samedi 7 et dimanche 8 mars, Gare d'Anjou
ENTRE PEINTURE ET POÉSIE

Peintures de René Corbard

Horaires : samedi : 10 h à 18 h, dimanche : 10 h à 17 h

SPORT

Samedi 8 février

Îles de Loire

BIKE AND RUN

Organisé par le Trivéloce

Pour cet évènement convivial, deux formats de courses sont proposés pour les adultes en équipes de deux (un sur un vélo, l'autre en course à pied) : 8,5 km soit un tour des îles (XS) et 17 km soit deux tours (S). Deux courses enfants sont également au programme (2 ou 4 km).

Tarifs par équipe : XS 15 € ; S 20 € ; courses enfants gratuites

Inscriptions : triveloce.com



Jusqu'au 17 février
Salle de billard,
18 rue de la Loire

BILLARD AU FÉMININ

L'ABS s'inscrit dans l'évènement national « Les 24 jours du billard au féminin » en proposant des initiations gratuites.

Infos : 02 51 79 04 02
stseb.billard@free.fr

Du 14 février au 1^{er} mars
Salle Chantepie

MATCHS DE TENNIS (H & F)

Tournoi Seniors. Finales le 28 février et le 1^{er} mars

Infos et inscriptions :

tcsebastienois.com

Entrée libre pour le public

Samedi 7 et dimanche 8 mars
Gymnase Luc Abalo

ROLLER ARTISTIQUE

Gala de l'ALSS Roller Sports

Infos : alss.fr/roller-sports

Du 3 au 5 mars

Gymnase Luc Abalo

INTERPÔLES DE HANDBALL (M)

Les meilleurs jeunes de France s'affrontent lors d'un tournoi, aux côtés d'équipes étrangères. Phases finales à Nantes les 7 et 8 mars.
Infos : handballpaysdelaloire.fr

SENIORS

Dimanches 8 février et 8 mars, de 14 h 30 à 19 h 15

ESCALL

THÉS DANSANTS

08/02 : animé par Patrice Jounier

08/03 : animé par Cascade Entrée : 12 € (brioche et boisson comprises)

THÉÂTRE

Vendredi 13 février, 19 h 30
CIT

DES NOUVELLES DE SAGAN

Apéro-lecture par le Théâtre du Reflet

Nouvelles extraits de recueils : *Musiques de scène* et *Des yeux de soie*. De Françoise Sagan / Avec Hélène Gay et Éric Ferrat Tarif : 12 € / Réservation : theatre.du.reflet@gmail.com

Vendredi 6 mars, 17 h et 21 h, ESCALL

FAUT QU'ON VOUS PARLE !

Par le Théâtre 2000

Les comédien·nes de la troupe adulte sébastiennoise ont le plaisir de vous présenter une comédie inédite, écrite et mise en scène par Fabien Riche.

Tarif : 10 € / Infos et réservations : 06 52 16 13 50



80^e ANNIVERSAIRE
DE LA FIN
DE LA GUERRE

La fin de la guerre en exposition

Début mars, les Archives de Nantes, la Ville et les Amis de Saint-Sébastien présentent "Libres ! 1944-1947", une exposition de plein air au square de Verdun, retracant la fin de la guerre dans la métropole nantaise et dressant le portrait d'Aimée Verbe, l'une des premières maires de France.

Du 3 au 18 mars, le square de Verdun fraîchement réaménagé, accueille une exposition sur la fin de la seconde guerre mondiale dans la métropole nantaise. Conçue et réalisée par les Archives de Nantes à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la guerre, l'exposition " Libres ! 1944-1947 " valorise les fonds d'archives publiques mais aussi des documents issus d'archives privées. Elle permet de retracer la période des derniers mois de l'occupation allemande en 1944 jusqu'aux premiers projets de reconstruction en 1947 et propose de découvrir le contexte de la Libération ainsi que des premières années du retour de la république à Nantes et dans les communes de la Métropole. L'exposition consacre également un portrait à Aimée Verbe, femme qui a marqué l'histoire de Saint-Sébastien en devenant, en 1945, l'une des premières femmes élues maire de France, alors que son mari, Marcellin, était encore en déportation. Femme de conviction et d'engagement, elle mènera la ville, pendant son mandat, sur le chemin de la reconstruction.

► Accès libre

Exposition réalisée avec le concours des Amis de Saint-Sébastien
Infos, médiation, visites de groupes : 02 40 80 86 05
ou mediation@saintsebastien.fr

ALAIN
EST
bénévole*
ET
fier
DE L'ÊTRE !

VOUS AUSSI,
devenez bénévole

.....
Plus d'infos sur
saintsebastien.fr



*Vélo Club Sébastien (VCS)



saintsebastien.fr



Saint-Sébastien
sur-Loire